

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 25 AOUT 2023

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (15)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (visio, trésorière), Dominique BRET (secrétaire), Rémi BAUDOT (visio, arrivée à 21h30), Yves BOEHM (visio), Sylvine BROUTE (visio, arrivée à 22h), Chantal BURBAUD (visio), Benjamin CLEMENT-AGONI, Pierre DELENNE, Céline DODIN (visio), Vincent FREY (visio), Fabrice LAPERGUE (visio), Joël LE COZ (visio), Daniel POEDRAS (visio), Joël POULAIN (visio, départ à 22h).

Membres excusés / absents (5)

Bernard DAHY, Nelly DEVILLE, Dominique ETIENNE, Sylvie MARCHESIN, Pierrick MERINO.

Membre de droit excusée

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et visioconférence ; début de la réunion à 20h05, quorum atteint de 13 voix sur 20.

1. Approbation définitive du CR du Comité directeur du 24 juin 2023

Le compte-rendu du Comité directeur du 24 juin 2023 est adopté à l'unanimité après rectification du point relatif aux billets pour les JOP.

2. Calendrier

Benjamin CLEMENT-AGONI présente les différents dossiers et les points à valider.

Calendrier 2024

- CO pédestre

Le retour de l'expert pour le week-end du CNE fin octobre-début novembre n'est toujours pas parvenu.

- CO à VTT

Le dossier du CDCO 74 est toujours en attente de validation par la Ligue.

Un dossier modifié des clubs du 77 (CSA-CNSD, ERCO, ANSA) est arrivé récemment mais incomplet pour le Championnat de France Moyenne Distance le 6 avril et une Nationale Mass-Start le 7 avril. Il sera soumis à vote électronique dès qu'il sera complet.

- CO à Ski

Le dossier proposé par le club 2604, report de l'an dernier en raison d'un manque de neige, est incomplet.

Calendrier 2025

- CO pédestre

Trois dossiers pour des Nationales sont parvenus :

- Un pour la Nationale Nord-Ouest par la Ligue Pays de la Loire et le CRCO (3502BR) au mois de mars (22-23 ou 29-30). Le dossier est retenu sous réserve d'expertise.
- Deux pour la Nationale Nord-Est par l'ADOC (2105BF) les 5-6 avril et par le COBF (6806GE) les 8-9 juin. Un mail a été envoyé aux clubs pour les informer de la situation et leur demander d'échanger entre eux. Si les deux candidatures sont maintenues, il sera demandé à l'expert de donner son avis sur les deux avant le choix.
- Une réflexion est en cours pour une Nationale Sud-Ouest au niveau de la ligue d'Occitanie.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune proposition pour l'organisation d'O'France, ni en 2024, ni en 2025.



La DTN propose de mettre 2 courses au WRE en 2025 :

- le Championnat de France Moyenne Distance du 3 mai à Carcans Bombannes organisé par les clubs 3318NA et 3319NA.
- le Championnat de France Sprint du 1^{er} novembre à Cessons organisé par la Ligue Île-de-France.

Le Comité directeur valide.

3. Ressources Humaines

Le Président fait le point sur le recrutement d'un chargé de communication suite à la démission d'Audrey DUQUENNE.

Il signale que, suite à la publication du profil du poste sur Pôle Emploi et LinkedIn, une soixantaine de candidatures sont parvenues à la Fédération (environ 50 via pôle Emploi et 10 via LinkedIn).

Après étude des dossiers, le Président s'est entretenu, fin juillet-début août, avec une quinzaine de personnes pour en retenir 4.

Un deuxième entretien leur a été proposé avec la Secrétaire générale et le responsable de la commission « Communication », entretien auquel 2 personnes ont donné suite.

Après présentation des éléments de ces 2 candidatures – l'une plus orientée vers le journalisme, l'autre vers la communication et l'évènementiel, le Comité directeur décide, à l'unanimité, de retenir la candidature de Thibaut PROCUREUR, pour un CDI forfait jours à temps plein à compter du 12 septembre 2023.

Le Président informe du recrutement en forfait jours pour un mi-temps annualisé de Marian BASSET comme chargé de développement Haut Niveau sous la supervision de la DTN.

Le Président signale la diffusion du profil de poste pour le recrutement d'un préparateur physique en CDD sur 9 mois. Ce point sera examiné lors du prochain Bureau directeur.

Le Président souhaite que le Comité directeur réfléchisse à un recrutement indispensable à terme – un mi-temps chargé de développement – pour avancer sur certaines actions importantes (tour urbain, accompagnement des structures organisatrices de championnats...).

4. Site web

Le Président rappelle que lors du dernier Comité directeur, il avait été validé de solliciter des structures pour obtenir un cahier des charges pour le site internet. Il indique avoir contacté Avisto, Scub et Gwenan en leur transmettant le descriptif fonctionnel rédigé par Gaël UTARD et en leur montrant le site métier (courses, calendrier... sauf la partie licences pour laquelle il sera fait appel à my fédé ou à e-licence).

Deux retours sont parvenus à ce jour. Le Comité directeur charge la commission « Numérique » d'étudier les propositions rapidement, de rédiger des recommandations afin de pouvoir choisir, via un vote électronique, le prestataire à retenir.

5. Règlement des compétitions

Céline DODIN présente les propositions de la commission « Pratiques Sportives » :

- Quota administratif : passer de 5 à 7.
- Quota sportif : passer de 1 pour 50 licenciés à 1 pour 40 pour LD et MD,
1 pour 100 à 1 pour 80 pour Sprint,
2 à 3 en plus maximum par catégorie.
- Qualification aux championnats de France : l'accorder aux étudiants participant aux CF Universitaires si celui-ci se passe pendant le championnat régional qualificatif. Cette proposition donne lieu à discussion, le fonctionnement sur dérogation semblant suffisant.
- Grossesse : conserver la qualification pour la saison en cours et les deux suivantes à partir de l'accouchement, cette possibilité s'arrêtant lors du retour à la compétition (participation à un championnat de Ligue).
- CFC : créer un relais open violet avec trophée de 3 coureurs (30' – 40' – 30') avec un horaire de départ n'interférant pas avec le CFC.



- CFC : mettre la parité dans la composition des équipes de N1, N2, N3 et N4
 N1 et N2 : 1 jeune Homme (H14 à H18) ; 1 jeune Dame (D14 à D18) ; 1 H35 et + ; 1 D35 et + ;
 2 Dames (D16 et +) ; 2 coureurs (D/H16 et +)
 N3 et N4 : 1 jeune Homme ou Dame (D/H14 à D/H18) ; 5 coureurs (D/H16 et +) en respectant la parité sur l'équipe).
 Ce point donne lieu à discussion. Une étude plus précise paraît nécessaire pour mesurer l'impact, notamment sur les divisions 3 et 4.
- CFC : modifier l'ordre des circuits. La commission a réfléchi à différentes propositions sans consensus.
- Poste de contrôle : ajouter la phrase « En cas de dédoublement de boîtiers, une seule toile doit être posée. » ;
 supprimer « des deux côtés » dans la phrase « d'une plaquette support du numéro de code visible des deux côtés » ;
 prévoir une mise à jour des photos de postes.
- Relais : ajouter en préambule de la partie sur les relais les informations pour rendre la dernière boucle équitable.
- D'autres points sont toujours en cours de réflexion.

6. Questions diverses

- En ce qui concerne les lots pour les Coupes de France pédestre et CO à VTT, le devis pour un trophée en bois est de 26€. L'an passé le montant du lot était de 60€. Les échanges posent la question de l'utilité du trophée, interrogent sur le design (des contre-propositions sont attendues sous 15 jours).
 Le Comité directeur valide la distribution d'un trophée avec 5 pour, 3 contre et 7 abstentions.
 Il est décidé de verser un complément sous forme de bon d'achat à hauteur de 40€ (14 voix pour, 1 abstention.)
 Un appel d'offres sera fait auprès des fournisseurs habituels en regroupant les achats prévus pour les lots prévus pour le concours OutdoorVision (4 lots), le concours Développement Durable prévu dans le partenariat MAIF (800 euros budgétés), les lots associés à la journée mondiale de la course d'orientation - WOD (1000 euros budgétés).
- Le Comité directeur valide à l'unanimité les montants des subventions 2023 attribuées au pôle France Clermont-Ferrand (28000€) et au pôle France Loire (26000€), correspondant au montant budgété.
- Valérie BERGER-CAPBERN fait un bilan rapide d'O'France. Cette manifestation s'est très bien passée et les retours ont été très positifs. Elle présente les éléments du budget réalisé qui devrait conduire à un bénéfice d'environ 20 000€ plus les redevances.
- Le Président informe le Comité directeur de la satisfaction de OutDoorVision quant à la création de comptes. Les lauréats du concours ont été tirés au sort et seront informés prochainement.
- Le bilan d'O'Camp pose la question du maintien de la formule. Un séjour a été annulé par manque d'inscrits d'où une facturation de l'intervenant retenu pour le séjour annulé et un coût plus important par jeune pour la Fédération. La commission « Jeunes » est chargée de réfléchir au sujet, sujet qui sera également abordé lors de la conférence des Présidents de Ligue.
- Le Président signale qu'il a été contacté par le Ministère de l'Ecologie pour une réunion le 8 septembre prochain autour de l'étude de l'accessibilité aux forêts ; que la commission des Sports nature du CNOSF se réunira également début octobre ; qu'il a été contacté pour une étude sur le poids économique de la Chasse.

Fin du Comité directeur à 22h10.

Le Président
 Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
 Dominique BRET

